

M. DC. XIX.

qu'il se pouvoit prouuer par lettres interceptees
qu'il auoit commandé d'exercer des cruauitez, veu
que dans les armées tous les soldats, qui auoient esté
surpris en crimes, auoient esté chastiez de rudes
supplices.

*Assemblée des Electeurs, Princes, & Estats,
Protestans Correspondans à Noremberg.*

page. 209.

*Le Comte de Hohensollern enuoyé par l'Em-
pereur vers ladite Assemblée, & ce qu'il
leur dit de sa part.*

page. 211.

*Responce des Princes Correspondans à la de-
mande del'Empereur.*

page. 215.

Leurs plaintes de n'auoir peu obtenir iustice depuis
40. ans, sur les griefs qu'ils ont receus, & leur res-
ponse touchant le trouble de Boheme.

*Apologie pour l'Empereur, presentée à l'As-
semblée de Noremberg.*

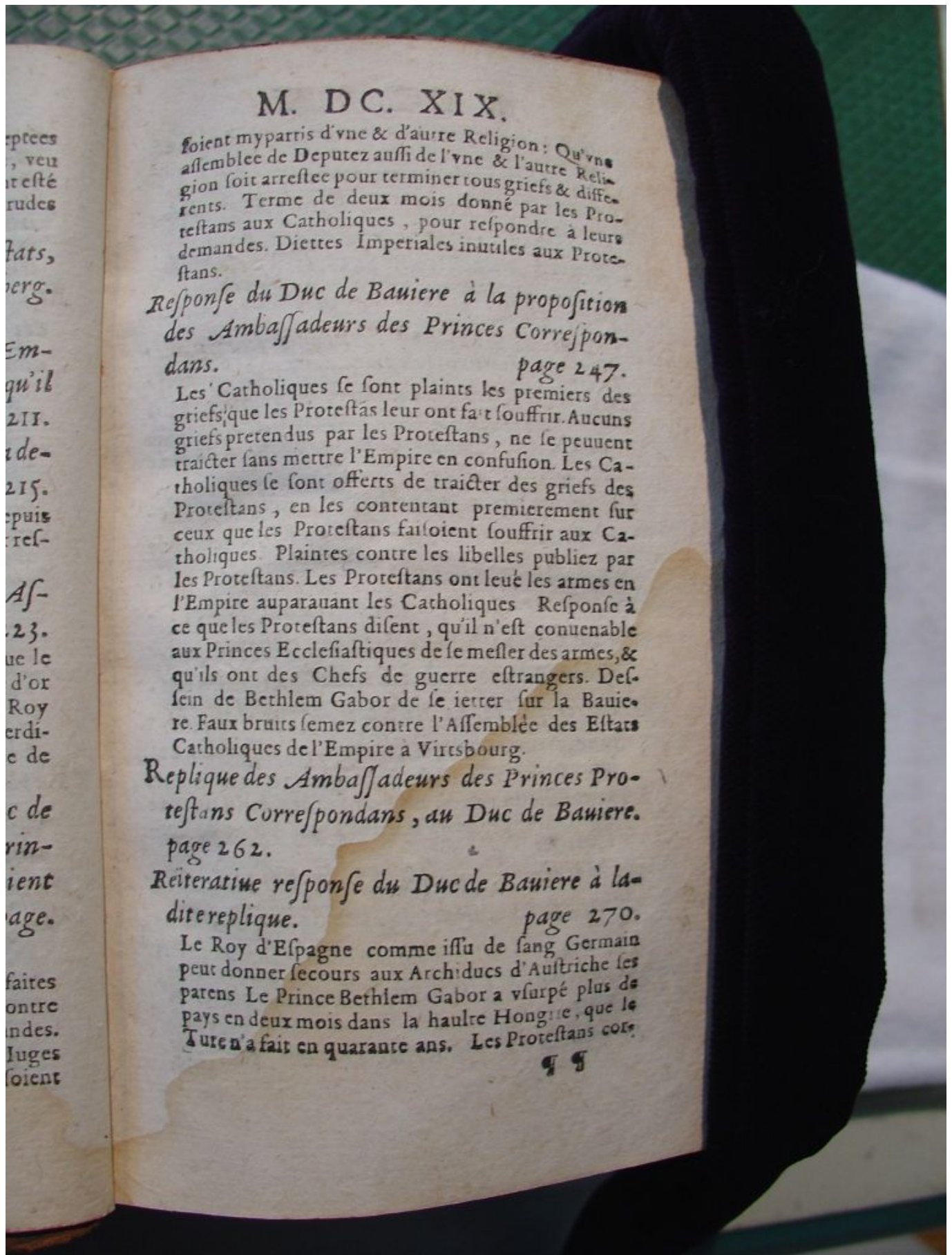
page. 223.

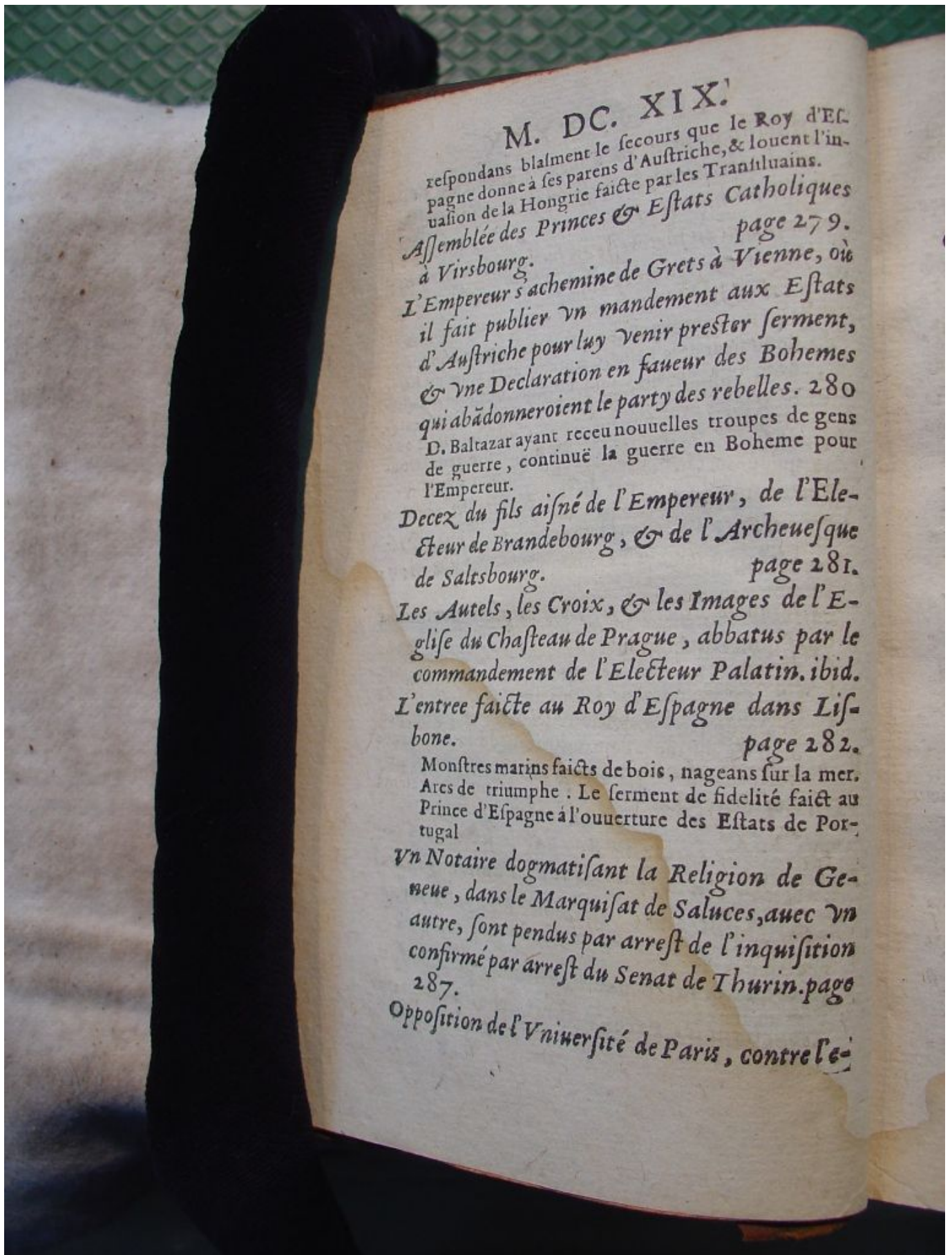
Les trois Actes ou Priuileges pour iustifier que le
Royaume de Boheme est hereditaire 1. La Bulle d'or
de l'Empereur Charles 4. 2. La disposition du Roy
Vladilas. 3. Les lettres Maiestales du Roy Ferdi-
nand premier. Ce qui fut resolu à l'Assemblée de
Noremberg.

*La proposition & demande faiçte au Duc de
Bauiere par les Ambassadeurs des Prin-
ces Protestans Correspondans, qui s'estoient
trouuez à l'Assemblée de Noremberg.*

page. 237.

Plainçtes contre les leuées de gens de guerre faites
par les Princes Ecclesiastiques de l'Empire: & contre
l'eslection des chefs estrangiers. Diuerſes demandes.
Que aux Cōseils & Chambres souueraines, les Iuges
soient





M. DC. XIX.

respondans blablement le secours que le Roy d'Espagne donne à ses parens d'Autriche, & louent l'invaison de la Hongrie faicte par les Transilvains.
Assemblée des Princes & Estats Catholiques à Virsbourg. page 279.

L'Empereur s'achemine de Grets à Vienne, où il fait publier vn mandement aux Estats d'Autriche pour luy venir prester serment, & vne Declaration en faueur des Bohemes qui abandonneroient le party des rebelles. 280
D. Baltazar ayant receu nouvelles troupes de gens de guerre, continuë la guerre en Boheme pour l'Empereur.

Deces du fils aisné de l'Empereur, de l'Electeur de Brandebourg, & de l'Archeuesque de Saltsbourg. page 281.

Les Autels, les Croix, & les Images de l'Eglise du Chasteau de Prague, abbatu par le commandement de l'Electeur Palatin. ibid.

L'entree faicte au Roy d'Espagne dans Lisbonne. page 282.

Monstres marins faicts de bois, nageans sur la mer. Arcs de triumphe. Le serment de fidelité faict au Prince d'Espagne à l'ouverture des Estats de Portugal

Vn Notaire dogmatisant la Religion de Geneue, dans le Marquisat de Saluces, avec vn autre, sont pendus par arrest de l'inquisition confirmé par arrest du Senat de Thurin. page 287.

Opposition de l'Vniuersité de Paris, contre l'e-

M. D C. XIX.

Stablissement d'un Colleege, que ceux de la Religion pretendue reformee vouloient establir à Charenton.

page 289.

Conquerneau forteresse en basse Bretagne, assiegee & reduicte en l'obeissance du Roy.

page 291.

Le Duc de Vendosme general de l'armée, commande au sieur de la Besne, Capitaine des gardes du Roy, de se loger devant Conquerneau: Les soldats assiegez prennent Querchesne Lieutenant du sieur de Lezonnet, le lient & le liurent au Capitaine de la garde du Duc de Vendosme: la Besne surprend Conquerneau. Querchesne pendu.

Entreueue du Roy & de la Royne sa mere à Tours.

page 306.

La Royne mere va à Chinon: Et le Roy à Compiègne.

Assemblée de ceux de la Religion pretendue reformee à Loudun.

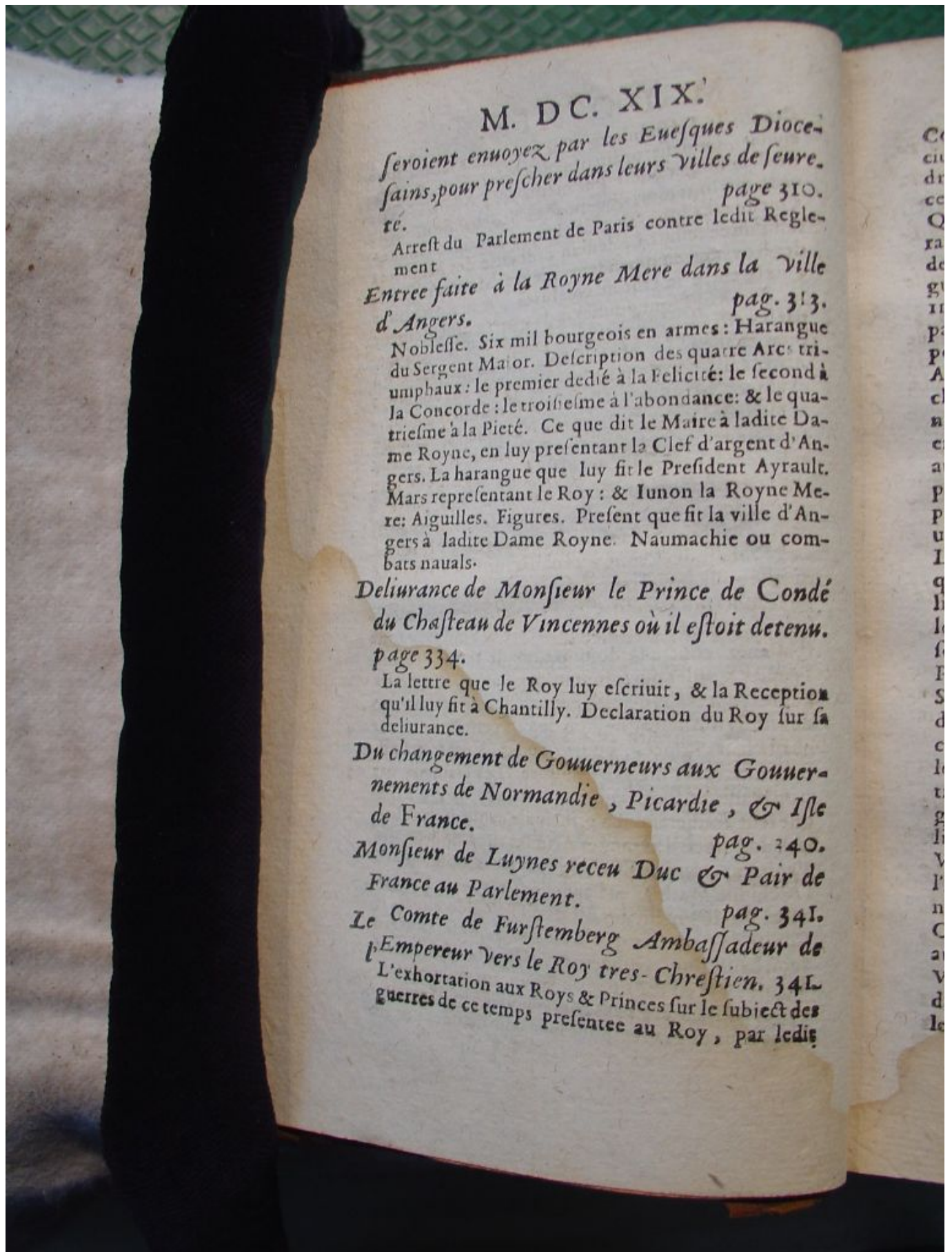
page 302.

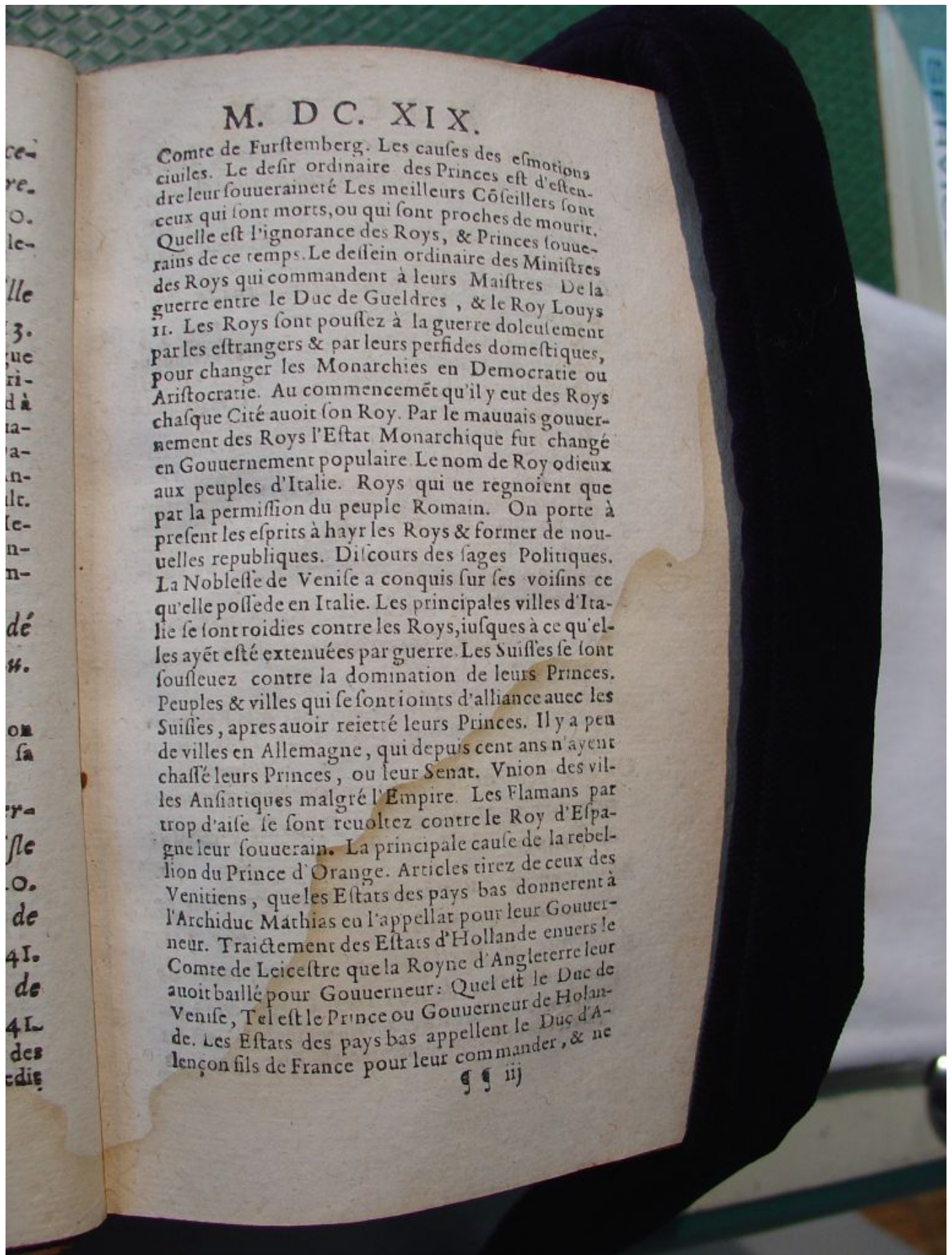
Les noms des Deputez. Election des President, Adjoint & Secretaires. Liures que Lescun depute de Bearn, donne à tous lesdits Deputez en particulier, pour les instruire contre l'Arrest de la main leuee des biens Ecclesiastiques en Bearn. Premiers articles ou Avant-cahier de ladite Assemblée presenté au Roy par le Marquis de la Mouffaye.

Harangue faicte au Roy par le sieur de Couvelles, en luy presentant le Cahier general des plaintes de l'Assemblée de Loudun. pag. 308.

Reglement faict par l'Assmblee de Loudun, touchant les Predicateurs Catholiques, qui

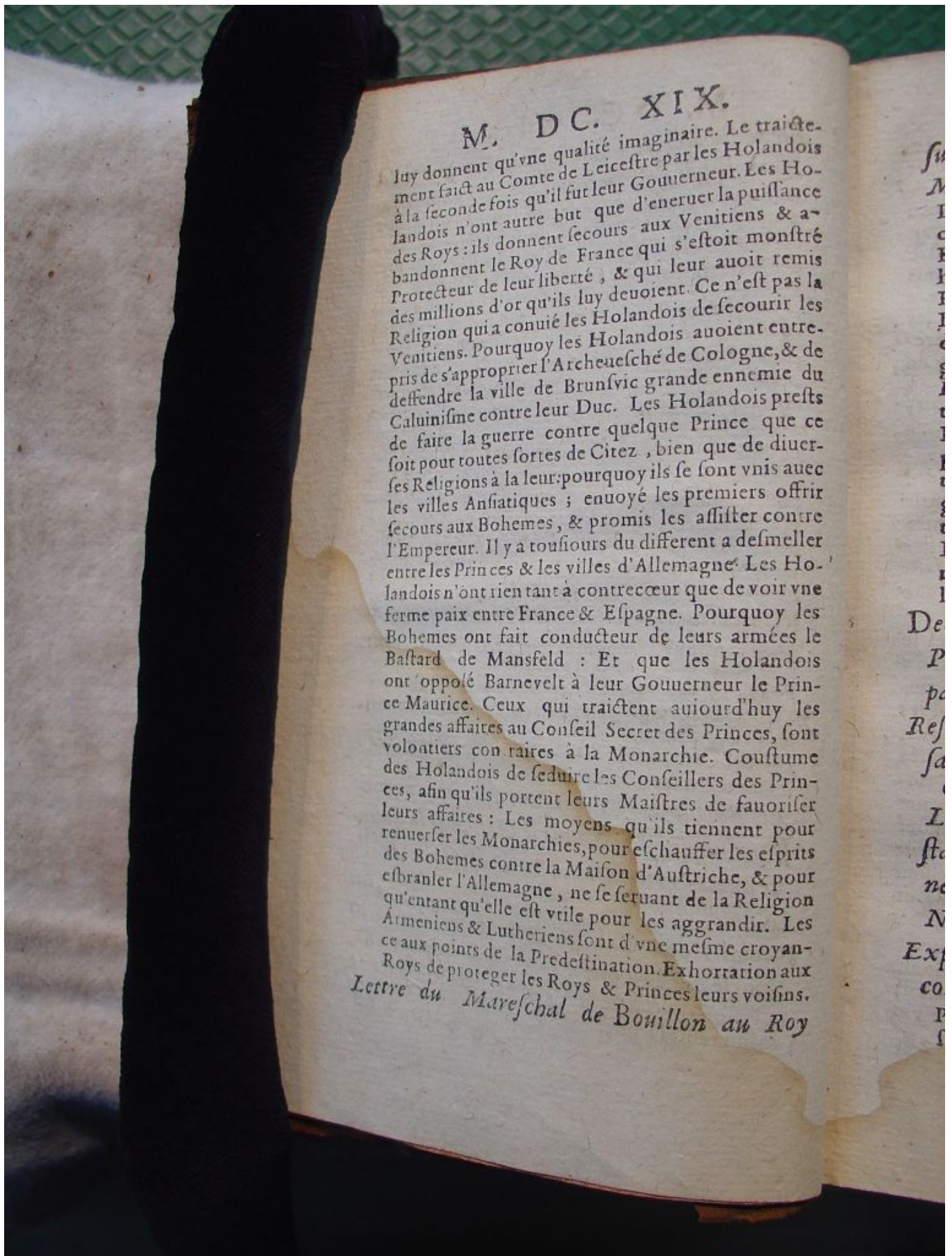
99 1)





M. D C. XIX.

Comte de Furstemberg. Les causes des esmotions
ciuiles. Le desir ordinaire des Princes est d'esten-
dre leur souueraineté Les meilleurs Cōseillers sont
ceux qui sont morts, ou qui sont proches de mourir.
Quelle est l'ignorance des Roys, & Princes souue-
rains de ce temps. Le dessein ordinaire des Ministres
des Roys qui commandent à leurs Maistres De la
guerre entre le Duc de Gueldres, & le Roy Louys
II. Les Roys sont poussez à la guerre d'oulcement
par les estrangers & par leurs perfides domestiques,
pour changer les Monarchies en Democratie ou
Aristocratie. Au commencement qu'il y eut des Roys
chaque Cité auoit son Roy. Par le mauuais gouver-
nement des Roys l'Estat Monarchique fut changé
en Gouvernement populaire Le nom de Roy odieux
aux peuples d'Italie. Roys qui ne regnoient que
par la permission du peuple Romain. On porte à
present les esprits à hayr les Roys & former de nou-
uelles republicues. Discours des sages Politiques.
La Noblesse de Venise a conquis sur ses voisins ce
qu'elle possède en Italie. Les principales villes d'Ita-
lie se sont roidies contre les Roys, iusques à ce qu'el-
les ayēt esté extenuées par guerre. Les Suisses se sont
souleuez contre la domination de leurs Princes.
Peuples & villes qui se sont ioints d'alliance avec les
Suisses, apres auoir reiecté leurs Princes. Il y a peu
de villes en Allemagne, qui depuis cent ans n'ayent
chassé leurs Princes, ou leur Senat. Vnion des vil-
les Ansiatiques malgré l'Empire. Les Flamans par
trop d'aile se sont reuoltez contre le Roy d'Espa-
gne leur souuerain. La principale cause de la rebel-
lion du Prince d'Orange. Articles tirez de ceux des
Venitiens, que les Estats des pays bas donnerent à
l'Archiduc Mathias en l'appellar pour leur Gouver-
neur. Traictement des Estats d'Hollande enuers le
Comte de Leicestre que la Royne d'Angleterre leur
auoit baillé pour Gouverneur: Quel est le Duc de
Venise, Tel est le Prince ou Gouverneur de Holan-
de. Les Estats des pays bas appellent le Duc d'A-
lençon fils de France pour leur commander, & ne



M. DC. XIX.

luy donnent qu'une qualité imaginaire. Le traité-
ment fait au Comte de Leicestre par les Holandois
à la seconde fois qu'il fut leur Gouverneur. Les Ho-
landois n'ont autre but que d'eneruer la puissance
des Roys : ils donnent secours aux Venitiens & a-
bandonnent le Roy de France qui s'estoit montré
Protecteur de leur liberté, & qui leur avoit remis
des millions d'or qu'ils luy devoient. Ce n'est pas la
Religion qui a conuié les Holandois de secourir les
Venitiens. Pourquoy les Holandois auoient entre-
pris de s'approprier l'Archeuesché de Cologne, & de
deffendre la ville de Brunsvic grande ennemie du
Caluinisme contre leur Duc. Les Holandois prests
de faire la guerre contre quelque Prince que ce
soit pour toutes sortes de Citez, bien que de diuer-
ses Religions à la leur: pourquoy ils se sont vnis avec
les villes Ansiatiques; enuoyé les premiers offrir
secours aux Bohemes, & promis les assister contre
l'Empereur. Il y a tousiours du different a desmeller
entre les Princes & les villes d'Allemagne. Les Ho-
landois n'ont rien tant à contrecœur que de voir vne
ferme paix entre France & Espagne. Pourquoy les
Bohemes ont fait conducteur de leurs armées le
Bastard de Mansfeld: Et que les Holandois
ont oppolé Barnevelt à leur Gouverneur le Prin-
ce Maurice. Ceux qui traictent aujourdhuy les
grandes affaires au Conseil Secret des Princes, sont
volontiers contraires à la Monarchie. Coustume
des Holandois de seduire les Conseillers des Prin-
ces, afin qu'ils portent leurs Maistres de favoriser
leurs affaires: Les moyens qu'ils tiennent pour
renuerfer les Monarchies, pour eschauffer les esprits
des Bohemes contre la Maison d'Austriche, & pour
esbranler l'Allemagne, ne se seruant de la Religion
qu'entant qu'elle est vtile pour les aggrandir. Les
Armeniens & Lutheriens sont d'une mesme croyan-
ce aux points de la Predestination. Exhortation aux
Roys de proteger les Roys & Princes leurs voisins.

Lettre du Marechal de Bouillon au Roy

M. D C. X I X.

*sur le subiect de l'Ambassade enuoyee à sa
Maiesté par l'Empereur.* page 371.

L'Empereur tasche de conuertir son interest en vne
cause publique de Religion pour obliger tous les
Princes Catholiques à l'assister. La guerre de Bo-
heme est pour l'Estat & non pour la Religion. Les
Roys de France ont tousiours pris la protection des
Princes Protestans Allemans, & fauorisé les Estats
d'Holande contre la Maison d'Autriche & l'Espa-
gnol. Les Bohemes ne se sont souleuez contre la
Maison d'Autriche, que pour maintenir leurs liber-
tez & priuileges. Le Roy est obligé de deffendre la
Religion dont il fait profession si on la vouloit op-
primer. Sur l' apprehension prise par les Princes Ca-
tholiques d'Allemagne, on les veut porter à vne
guerre. Le Roy doit faire cognoistre qu'il a de l'in-
terest à ce que la paix soit maintenüe en Allemagne:
Et moyenner vne Diette des Roys & Estats voisins
non interesséz, pour rechercher les moyens d'oster
la cause & le pretexte des armes.

*Decimes leuees en Italie par la permission du
Pape, pour secourir d'argent l'Empereur.*
page 378.

*Responce du Roy de Dannemarc aux Ambas-
sadeurs de l'Empereur.* page. 379.

Celle du Duc de Brunsvic.

*Le Bacha du Caire allant d'Egypte à Con-
stantinople est pris dans le Galion de la Sulta-
ne avec ses richesses, par trois Galleres de
Naples.* page 381.

*Exploits des Galeres Florentines allans en
course au Leuant.* page. 383.

Prise d'vne Galere d'Alger. Mustafa Bacha tué, &
son vaisseau pris.

SOMMAIRE DV
CONTENU EN L'AN
M. DC. XX.

Les Cerimonies de l'Ordre du S. Esprit, qui se firent au commencement de ceste annee en l'Eglise des Augustins de Paris, en laquelle le Roy Louys 13. crea & receut plusieurs Cheualiers de cest Ordre. page 1.

Ordre qui fut tenu en allant aux Augustins. Noms des Prelats associez à l'Ordre. Comment les Cheualiers furent créez & receus en l'Ordre Noms des Cheualiers receus en ceste creation qui est la quinzieme depuis que cest Ordre fut institué par le Roy Henry 3. Ceremonies obseruées à la grand Messe du iour de l'An, à Vespres des trespassez, & le lendemain à la Messe aussi des trespassez. Chapitre de l'Ordre.

Les Noms & qualitez de tous les Cheualiers du S. Esprit, tant de ceux qui se trouuerent presents à ceste ceremonie, que des absents: avec le blason de leurs armoiries. pa. 9.

Serment du Roy tres-Chrestien fait en l'Eglise des Feuillans, d'observer l'alliance perpetuelle avec le Roy de la grand' Bretagne. page 25.

La Harangue que fit de la part du Roy, le sieur du Mayne assisté du sieur de Marescot, à l'Assemblée de Loudun. page 28.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan